



ÉVALUATION DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES DE LA FILIÈRE VIGNE ET VIN EN FRANCE

Réalisée par
Deloitte.

DOSSIER DE PRESSE
Janvier 2024



VIN & SOCIÉTÉ



CHIFFRES CLÉS

EMPLOIS



254 000 ETP

FILIÈRE
SPÉCIALISÉE



71 000 ETP

EFFETS
DIRECTS



45 000 ETP

EFFETS
INDIRECTS



70 000 ETP

EFFETS
INDUITS

LA FILIÈRE VITIVINICOLE
SOUTIENT

440 000 ETP

EN FRANCE

CHIFFRE D'AFFAIRES



59 Mds €

FILIÈRE
SPÉCIALISÉE



33 Mds €

EFFETS
D'ENTRAÎNEMENT

LA FILIÈRE VITIVINICOLE GÉNÈRE
EN FRANCE UN CHIFFRE D'AFFAIRES
DE PRÈS DE

92 MDS D'EUROS

VALEUR AJOUTÉE



17 Mds €

FILIÈRE
SPÉCIALISÉE



15 Mds €

EFFETS
D'ENTRAÎNEMENT

LA FILIÈRE VITIVINICOLE GÉNÈRE
EN FRANCE UNE VALEUR AJOUTÉE
DE PLUS DE

32 MDS D'EUROS

SOIT 1,4 % DU PIB DE LA FRANCE

TAXES



0,9 Mds €

FILIÈRE
SPÉCIALISÉE



2,6 Mds €

EFFETS
D'ENTRAÎNEMENT

TVA



2,9 Mds €

TVA SUR LES
VENTES DE VINS

LA FILIÈRE VITIVINICOLE GÉNÈRE
EN FRANCE DES RECETTES FISCALES
DE PLUS DE

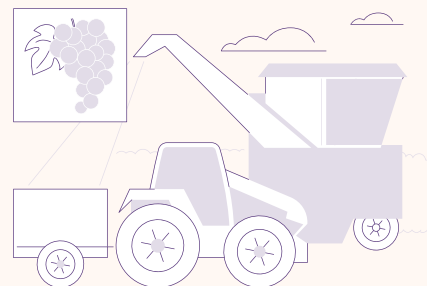
6,4 MDS D'EUROS

Source : Données publiques, calculs Deloitte Finance

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PARIS

JANVIER 2024



92 MILLIARDS D'EUROS DE CHIFFRE D'AFFAIRES, 440 000 EMPLOIS (ETP). MALGRÉ LES CRISES, LA FILIÈRE VITIVINICOLE RÉVÈLE L'AMPLEUR DE SA CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE DANS UNE ÉTUDE INÉDITE DU CABINET DELOITTE.

Vin & Société et le Comité National des Interprofessions des Vins (CNIV), deux organisations représentatives des acteurs de la vigne et du vin en France, révèlent une étude exclusive du cabinet Deloitte destinée à mesurer la contribution socioéconomique de la filière vitivinicole, sa part dans le PIB de la France, ses emplois.

D'après l'étude du cabinet Deloitte, et malgré une chute historique de la consommation de vin (-70% en 60 ans), la filière soutient 440 000 emplois en équivalent temps plein (ETP) sur l'ensemble du territoire, **soit plus de 2% des emplois en France.**

Parmi les résultats clés :

- La filière spécialisée de la vigne et du vin, allant des viticulteurs à la restauration, réalise un **chiffre d'affaires de 60 milliards d'euros.**
- Avec **33 milliards d'euros injectés dans les autres secteurs de l'économie française**, qui interviennent en support de son activité, la filière vitivinicole génère en France **un chiffre d'affaires de 92 milliards.**
- La valeur ajoutée de la filière s'élève à plus de **32 milliards d'euros, soit 1,4 % du PIB en 2022.**
- Ce sont aussi **6,4 milliards d'euros de recettes fiscales** (dont TVA) qui alimentent les comptes publics du fait de l'activité de la filière.

- **Les acteurs qui interviennent tout au long de la fabrication et de la commercialisation du vin en France, « de la terre au verre », représentent 254 000 ETP soit près de 20 % des ETP agricoles.**

- **186 000 ETP sont également soutenus par effets d'entraînement par la filière vin, soit un nombre total de 440 000 ETP.**

Pour Samuel Montgermont, président de Vin & Société, et Bernard Farges, président du CNIV : « Cette étude est un élément précieux pour nous permettre d'objectiver les contributions concrètes de notre filière. Nous savions le poids symbolique, culturel, patrimonial du vin. Nous découvrons désormais avec précision le **cercle vertueux** qu'il crée autour de lui pour des milliers d'entreprises et pour notre économie. **À l'heure où nous sommes confrontés à de multiples crises (déconsommation, crise climatique, etc.), preuve est désormais faite que la filière vitivinicole demeure résiliente et contributive.** Elle participe de façon primordiale au dynamisme économique de la France. Cette vitalité ne doit toutefois pas occulter l'ampleur des défis qui nous attendent ».

MÉTHODOLOGIE UTILISÉE PAR LE CABINET DELOITTE POUR RÉALISER L'ÉVALUATION DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES DE LA FILIÈRE VIGNE ET VIN EN FRANCE

Deloitte. En s'appuyant sur un ensemble de base de données publiques, de données collectées auprès des acteurs et d'entretiens, Deloitte a pu estimer l'ensemble de la contribution socioéconomique de la filière sur le territoire français, au travers des acteurs spécialisés et des effets d'entraînement sur les autres filières.

Voir l'annexe de l'étude pour connaître la méthodologie complète.

ENTRETIENS



Pourquoi avoir conduit cette étude d'évaluation de l'impact économique et social de la filière vin ?

Il est bien connu que le vin est l'une des richesses de la France. Mais cet impact économique et social de notre filière n'avait jamais été mesuré objectivement. Notre filière est le poumon économique de nombreux départements ruraux mais aussi de grands centres urbains. Son impact sur le reste de l'économie, notamment via nos fournisseurs et via la valeur ajoutée créée par nos entreprises n'avait jamais été évalué. C'est chose faite !

Cette étude était aussi nécessaire au moment où les défis posés à notre filière sont nombreux : renouvellement des générations de vignerons, réponse à la déconsommation de vin, relance de l'export, rééquilibrage entre l'offre et la demande. Le secteur viticole est appelé à se restructurer. Nous devons bénéficier d'indicateurs pour avoir une vision objectivée de la situation.

Quels sont les principaux enseignements que vous en reprenez ?

Tout d'abord, que la filière est un véritable champion économique : avec près de 440 000 emplois en équivalent temps plein et 92 milliards d'euros de chiffre d'affaires, nous sommes un secteur fort, présent à tous les niveaux de l'activité économique (production, mise en marché, distribution...).

C'est aussi un secteur présent sur l'ensemble du territoire : la viticulture seule est présente dans 90 départements français, et les emplois couvrent la totalité du territoire français. Ce sont des activités implantées en milieu rural comme en milieu urbain. Et pour l'essentiel, non

délocalisables. A l'heure où on parle de réindustrialiser la France, la filière vin est fière d'avoir su préserver ses racines et ses emplois. Mais ce champion, il faut aussi le préserver et le cultiver face aux crises...

Quels sont les types d'emplois liés la filière vin ?

Les emplois à la vigne et à la mise en marché forment le cœur de notre métier : viticulteurs, salariés de coopératives et de maisons de négoce, courtiers... Mais aussi ceux de la commercialisation, auxquels nous sommes liés : métiers de la restauration, de la grande distribution, les cavistes... Cela représente déjà plus de 250 000 ETP. Nos fournisseurs également (matériel végétal, engrais, machinisme agricole, verrerie, tonnellerie...) et leurs propres fournisseurs qui sont impliqués dans nos activités, soit 115 000 emplois supplémentaires. Et enfin, par effets induits, notre filière soutient 70 000 autres ETP.

L'agriculture, et la viticulture en particulier, sont des activités pourvoyeuses d'emplois, nous souhaitons nous tourner vers les jeunes générations pour les former et les attirer vers nos métiers.



Bernard FARGES

Président du Comité nationale des interprofessions des vins à appellation d'origine et à indication géographique (CNIV)



Samuel MONTGERMONT

Président de Vin & Société

ENTRETIENS



Vous avez réalisé l'évaluation de l'impact socioéconomique de la filière vin, mais de quoi parle-t-on exactement ?

La filière voulait connaître son empreinte réelle en matière d'activité et d'emploi, ou encore de fiscalité. Il fallait pour cela dimensionner l'activité de tous les acteurs spécialisés dans la production et la commercialisation de vin, mais aussi apprécier toute l'activité que ces acteurs spécialisés créaient dans les filières venant en support (pour que le vin arrive au verre, il faut aussi des cartons, des tonneaux, du transport, des services comptables, etc). Nous avons pour cela soigneusement documenté l'activité de chaque type d'acteurs spécialisés, en croisant de nombreuses bases de données publiques existantes ou en compilant des données originales, en privilégiant au maximum une approche d'agrégation de données individuelles d'entreprises. Nous avons ensuite utilisé pour les effets d'entraînement la méthode bien connue dite « Entrée-sortie », appuyée sur la comptabilité analytique sectorielle produite par l'INSEE. Nous disposons ainsi d'appréciations étayées, fondées sur des données objectives et une méthodologie et des hypothèses transparentes.

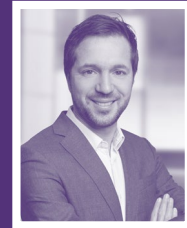
Cette étude englobe-t-elle toutes les contributions de la filière vin à l'économie française ?

Pas encore ! Nous nous sommes concentrés sur la contribution directe, liée à la production et consommation de vin. Mais le vin est

un produit qui crée de la valeur au-delà des frontières de sa consommation. Les économistes parlent d'externalités positives. Le vin contribue ainsi notamment à la manne touristique, à travers l'œnotourisme bien sûr, mais aussi plus largement en contribuant à l'attractivité de la France auprès des visiteurs étrangers. D'autres contributions pourraient donc être évaluées, à l'avenir, si l'on voulait capturer pleinement l'impact socioéconomique de ce produit si particulier.

Quels sont pour vous les marqueurs forts de la filière vin ?

Une partie significative de l'impact provient du tissu de viticulteurs, avec deux conséquences marquantes : I) le fait que cette filière soit peu centralisée, et pas exclusivement concentrée dans les territoires les plus favorisés d'un point de vue économique, avec des présences fortes dans plusieurs régions. Et II) l'intensité en emplois relativement forte : si l'on se concentre sur les acteurs spécialisés, qui pèsent pour plus de 57 % des ETP, on s'aperçoit que ces acteurs emploient 15 employés pour un million d'euros de valeur ajoutée, contre seulement 10,5 si l'on regarde l'ensemble des activités d'industrie et de service, selon les données INSEE-ESANE.



Olivier SAUTEL
Partner, Deloitte Finance



Matthieu LAPEYRE
Assistant Directeur
Deloitte Finance



SYNTHÈSE DE LA CONTRIBUTION SOCIOÉCONOMIQUE DE LA FILIÈRE VIN ET EAUX-DE-VIE DE VIN EN FRANCE

Pour qu'une bouteille de vin arrive sur nos tables, toute une filière se mobilise. **La contribution économique de la filière « vins et eaux-de-vie de vin¹ » doit prendre en compte l'ensemble des acteurs qui, de la terre au verre, prennent leur part dans cette chaîne de valeur.**

Vin & Société et le Comité National des Interprofessions des Vins à appellation d'origine et à indication géographique (CNIV) ont demandé au cabinet Deloitte d'apprécier cette contribution socioéconomique.

Cette contribution repose premièrement sur toute l'activité des acteurs spécialisés, qui produisent ou vendent le vin à ses différents stades de transformation, des viticulteurs aux distributeurs, en appréciant à chaque étape l'activité et les emplois associés.

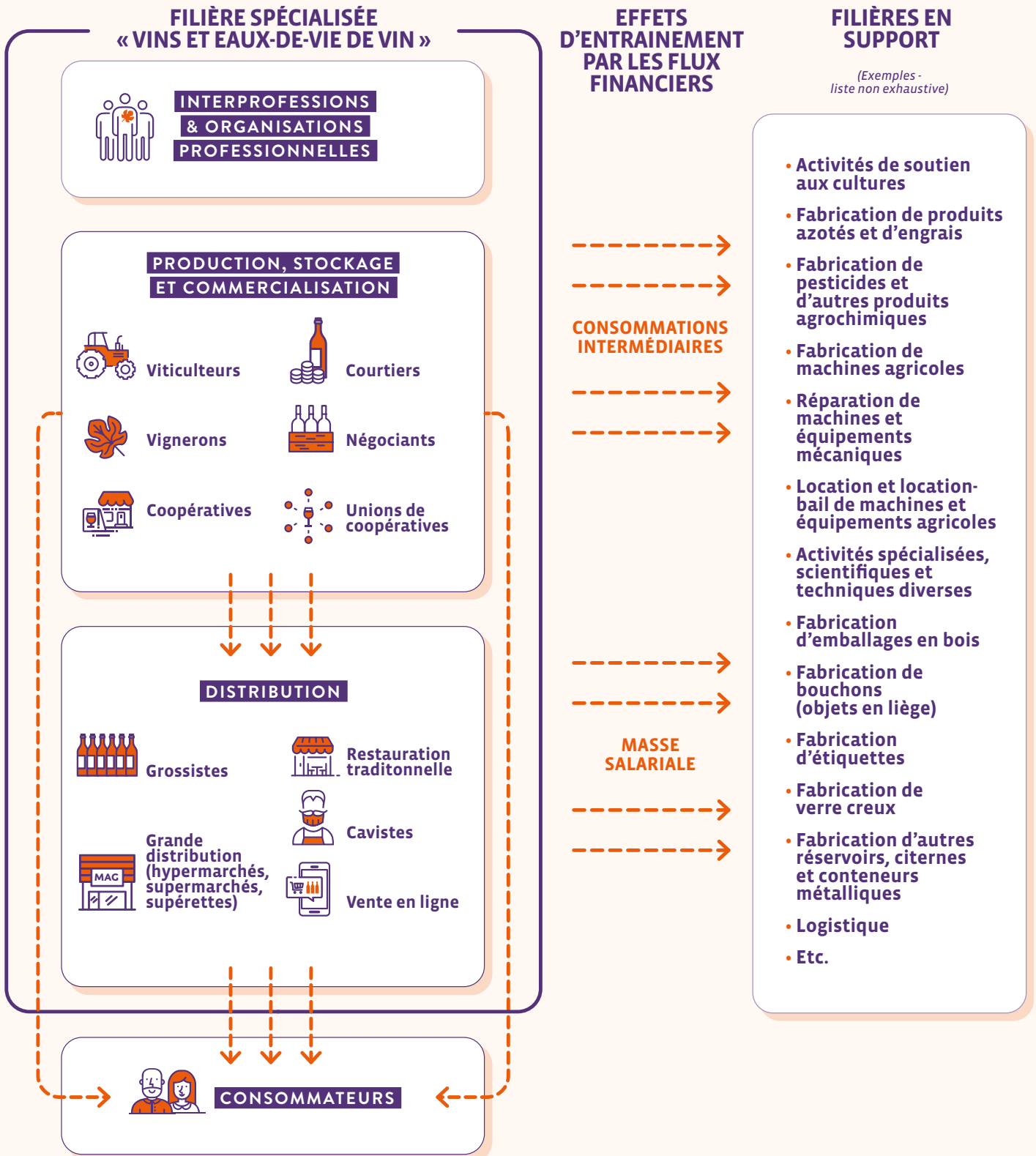
Mais la contribution de la filière s'étend aussi à toute l'activité générée dans les filières support, qui ne produisent ni ne distribuent du vin mais dont l'activité vient en soutien de la filière spécialisée, pour leur fournir différents biens et services.

En s'appuyant sur un ensemble de bases de données publiques, de données collectées auprès des acteurs et d'entretiens, Deloitte a pu estimer l'ensemble de la contribution socioéconomique de la filière sur le territoire français, au travers des acteurs spécialisés et des effets d'entraînement sur les autres filières. L'évaluation n'inclut pas l'activité générée à l'étranger en support aux exportations.

D'autres externalités économiques positives ne sont pas prises en compte dans l'évaluation, notamment la contribution du vin à l'activité touristique, à travers l'œnotourisme et plus largement la capacité d'attraction de touristes étrangers en France.

1. L'analyse inclut la production et la commercialisation de Cognac et d'Armagnac.

PRÉSENTATION DE LA FILIÈRE SPÉCIALISÉE « VINS ET EAUX-DE-VIE DE VIN » ET DES FILIÈRES EN SUPPORT



1. LA FILIÈRE VIGNE ET VIN : 254 000 ETP, 59 MILLIARDS D'EUROS DE CHIFFRE D'AFFAIRES ET 17 MILLIARDS D'EUROS DE VALEUR AJOUTÉE



Focus « viticulture »

La filière spécialisée « Vins et eaux-de-vie de vin » est composée de nombreux acteurs, intervenant tout au long de la chaîne de valeur du vin en France, de la vigne au verre.

Tout d'abord, les viticulteurs génèrent plus de **10 milliards d'euros de chiffre d'affaires** au sein de 59 000 exploitations viticoles réparties sur 750 000 hectares du territoire national. Ce sont près de **125 000 emplois en équivalent temps plein (ETP)** qui sont ainsi générés par cette activité.

Les 600 coopératives vinicoles, qui interviennent à la production comme à la commercialisation de vin, génèrent 8 600 ETP.

Focus « négociants et commerce de gros »

De nombreux acteurs interviennent ensuite au contact des vignerons pour assurer la production du vin et/ou sa commercialisation.

C'est le cas des courtiers en vins et eaux-de-vie de vin. Le registre national compte 305 courtiers en France, actifs au travers de 225 entreprises actives qui soutiennent **500 ETP**.

C'est surtout le cas des métiers du négoce et de commerce de gros de vins et eaux-de-vie de vin, qui génèrent selon les estimations de l'étude plus de **34 milliards d'euros de chiffres d'affaires** (dont 15,7 milliards d'euros pour le négoce et 18,5 milliards d'euros pour le commerce de gros). Ces activités soutiennent ainsi près de **44 000 ETP** en France, selon les estimations de l'étude qui s'est notamment appuyée sur la création d'une base de données unifiée d'entreprises du négoce à partir des registres régionaux.



Focus « distribution »

Les différents distributeurs de vin contribuent également à soutenir l'activité en France.

La vente de vins au travers de la restauration traditionnelle représente 21 % du chiffre d'affaires du secteur soit 7,2 milliards d'euros de chiffre d'affaires. En considérant la même clé d'allocation pour l'emploi, l'étude estime que la vente de vin soutient 21 % des emplois du secteur, soit **66 284 ETP**.

Une logique similaire pour la grande distribution, dont la vente de vin représente 2,3 % du chiffre d'affaires du secteur soit 5,1 milliards d'euros de chiffre d'affaires, conduit à une estimation d'un soutien d'un peu plus de **13 000 ETP**.

Les cavistes représentent un autre débouché pour la filière. Les ventes de vin chez les cavistes génèrent 2,1 milliards d'euros de chiffre d'affaires réparti au sein des 6 244 entreprises composant le secteur. Cette activité génère a minima **5 815 ETP**, chiffre auquel devrait être ajoutés les emplois des exploitants-gérants non-salariés.

Enfin, la vente en ligne de vin génère en France 253 millions d'euros de chiffre d'affaires et **279 ETP** répartis dans les 12 entreprises identifiées par Deloitte.

Le tableau ci-dessous présente un récapitulatif des chiffres clés de la filière spécialisée, en termes d'emploi, de chiffre d'affaires, de valeur ajoutée et de taxes versées.



CHIFFRES CLÉS DE LA FILIÈRE SPÉCIALISÉE

ACTIVITÉS – FILIÈRE SPÉCIALISÉE	EMPLOIS ETP	CHIFFRE D'AFFAIRES M€	VALEUR AJOUTÉE M€	TAXES M€
Viticulture	124 230	10 092	5 005	254
<i>dont Coopératives¹</i>	<i>8 600</i>	-	-	-
Courtiers en vins et eaux-de-vie	500	-	-	-
Négociants et commerce de gros	43 881	34 183	7 770	400
Distribution Grande distribution	13 424	5 100	726	67
Distribution Restauration traditionnelle	66 284	7 221	3 087	134
Distribution Cavistes	5 815	2 127	162	22
Distribution E-commerce	279	253	33	3
Total	254 412	58 976	16 784	881

1. Les 8600 ETP des coopératives sont intégrés, selon les bases disponibles, tantôt dans l'activité viticulture, tantôt dans l'activité de négoce et commerce de gros.

Source : Données publiques, calculs Deloitte Finance

2. PAR EFFETS D'ENTRAÎNEMENT, LA FILIÈRE VIGNE ET VIN SOUTIEN ÉGALEMENT 33 MILLIARDS D'EUROS DE CHIFFRE D'AFFAIRES ET 186 000 ETP EN FRANCE

L'activité des différents acteurs de la filière spécialisée « Vins et eaux-de-vie de vin » a des répercussions positives au-delà de ces derniers, sur les autres secteurs de l'économie française qui interviennent en support des acteurs spécialisés.

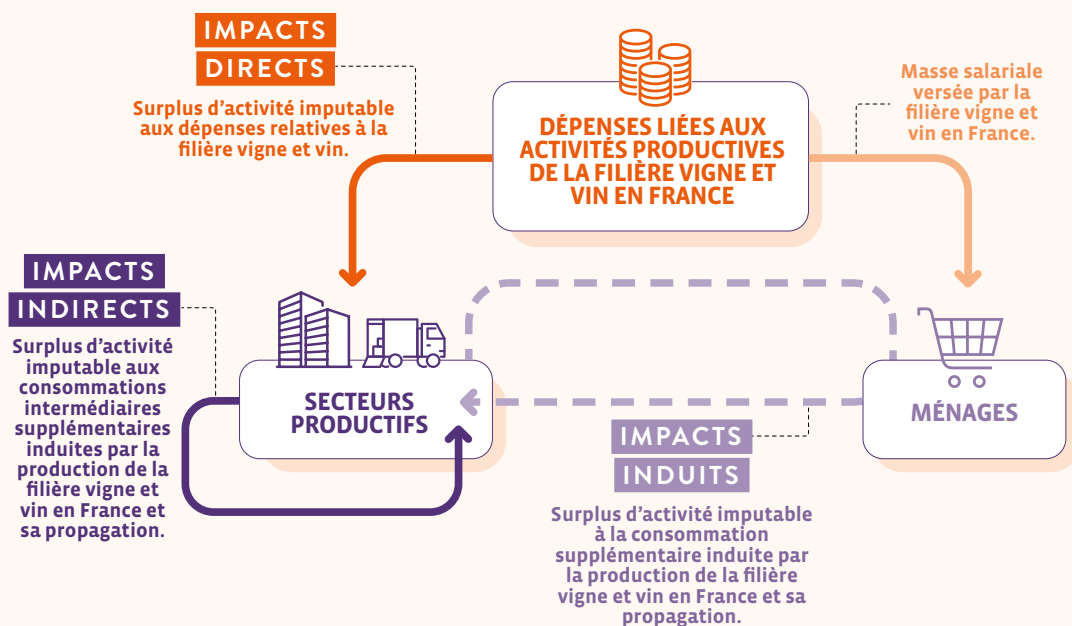
Précision sur les effets d'entraînements retenus

Ces effets d'entraînement passent par deux canaux.

Le premier est celui de tous **les biens et services qui sont achetés par les acteurs spécialisés à d'autres secteurs, directement ou indirectement** (effets d'entraînement par les achats d'intrants). De nombreux secteurs bénéficient de l'activité de la filière spécialisée, en tant que fournisseurs des acteurs spécialisés (effets dits directs, c'est le cas par exemple de l'activité des producteurs de tonneaux qui bénéficient des achats des viticulteurs ou négociants), ou en tant que fournisseurs de ces fournisseurs (effets dits indirects, c'est le cas par exemple du secteur de la sylviculture qui bénéficie des achats de bois des producteurs de tonneaux).

Le second canal est celui de **la masse salariale distribuée à la fois par les acteurs spécialisés et l'ensemble de leurs fournisseurs** (effets d'entraînement par les salaires distribués), masse salariale qui soutient une consommation des ménages auprès d'un grand nombre de secteurs de l'économie (effets dits induits).

REPRÉSENTATION DES DIFFÉRENTS FLUX ET IMPACTS GÉNÉRÉS PAR LES DÉPENSES DES ACTEURS DE LA FILIÈRE SPÉCIALISÉE ET LES CONSOMMATIONS FINALES DES MÉNAGES



AIDE À LA LECTURE :

Les producteurs de vins vont acheter des tonneaux aux tonneliers pour stocker le vin (impact direct). Pour fabriquer ces tonneaux, les tonneliers vont acheter du bois, stimulant ainsi la demande adressée à la sylviculture (effet indirect). Par ailleurs, les producteurs de vins, tout comme les tonneliers et l'industrie du bois vont verser des rémunérations à leurs salariés. Ces derniers vont utiliser cette masse salariale pour épargner et consommer des biens et services en France (effets induits).

Les impacts indirects et induits peuvent être quantifiés de manière exhaustive à travers la méthodologie Input-Output qui utilise les différents flux d'achats et ventes intersectoriels dans une économie. Le détail de la méthodologie Input-Output est fourni en [annexe 1](#).

Ces effets d'entraînements soutiennent 33 milliards d'euros de production en France

Au total, ce sont **11,7 milliards d'euros** qui sont injectés dans l'économie française² par les acteurs spécialisés, hors masse salariale et hors taxes.

Les 11,7 milliards d'euros de consommation intermédiaire des acteurs de la filière spécialisée³ engendrent eux-mêmes, par effet d'entraînement, plus de **8,1 milliards d'euros de dépenses productives** tout au long de la chaîne de valeur, auprès des très nombreux secteurs de l'économie française.

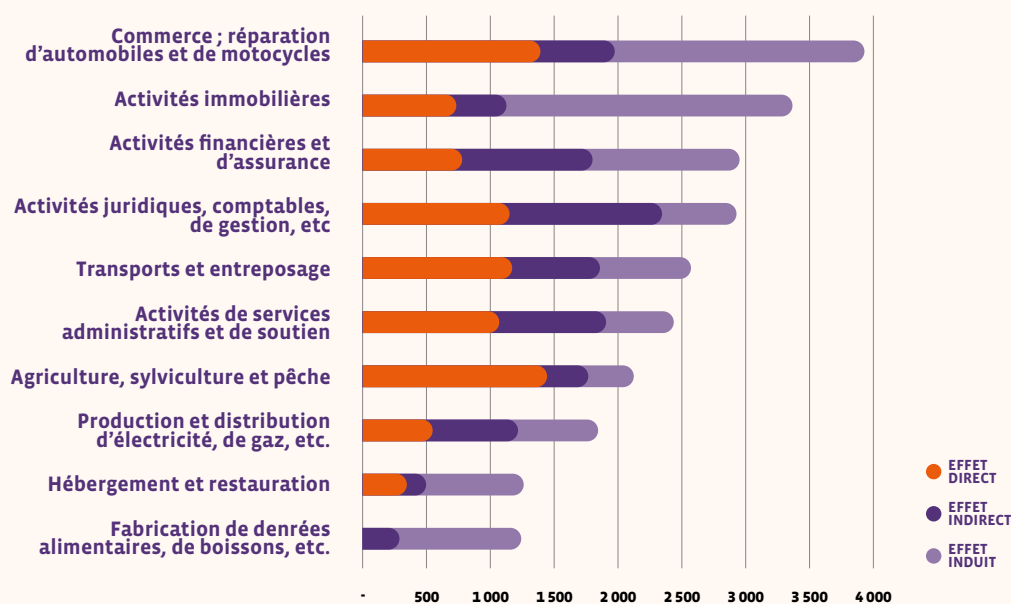
Finalement, ce sont ainsi **19,8 milliards d'euros d'activité (en chiffre d'affaires)** qui sont supportés directement et indirectement par les consommations intermédiaires de l'ensemble de la filière et des chaînes de valeurs associées.

A ces effets dit indirects, s'ajoutent les effets dits « induits », qui correspondent à la stimulation de l'économie associée à la masse salariale distribuée (et notamment aux **4,3 milliards d'euros de masse salariale** distribuée par les acteurs spécialisés). Cette masse salariale, à destination des ménages, induit en effet une demande auprès des différents secteurs de l'économie, qui est un autre volet du support que l'activité des acteurs de la filière spécialisée représente pour l'économie française.

Cet effet peut être estimé à près de **12,5⁴ milliards** d'euros selon la méthodologie Input-Output.

Au total, ce sont ainsi près de **33 milliards d'euros** de production qui peuvent être caractérisés comme des effets d'entraînement de l'activité des acteurs spécialisés de la filière (qui sont à mettre en regard des **59 milliards d'euros** de chiffre d'affaires généré par la filière spécialisée en France).

RÉPARTITION DES IMPACTS DIRECTS, INDIRECTS ET INDUITS SUR LES 10 PREMIERS SECTEURS LES PLUS SOUTENUS PAR L'ACTIVITÉ DES ACTEURS DE LA FILIÈRE SPÉCIALISÉE, EN TERMES DE PRODUCTION (EN M€)



Source : Données publiques, calculs Deloitte Finance

AIDE À LA LECTURE :

La figure décline ces impacts par secteur d'activité bénéficiaire, avec celui des activités de commerce et réparation de véhicules qui bénéficie le plus des effets directs. L'agriculture, mais aussi les activités de soutien administratif et de transport, sont les secteurs qui bénéficient le plus des effets d'entraînement sous formes de consommations intermédiaires. Les secteurs de grande consommation tels que le secteur des activités immobilières, automobiles, les assurances, denrées alimentaires, l'hébergement et la restauration sont logiquement les plus grands bénéficiaires de la masse salariale distribuée.

2. Les dépenses réalisées hors France sont exclues du périmètre. 3. Exemple : Les dépenses d'achat de tonneaux émanant des viticulteurs ou négociants. 4. Dont 4,1 milliards d'euros provenant de la masse salariale versée par les fournisseurs des acteurs de la filière spécialisée et 8,4 milliards d'euros découlant de la masse salariale directement versée par les acteurs de la filière spécialisée.



Ces effets d'entraînements soutiennent près de 186 000 emplois supplémentaires

Cette activité permet à l'ensemble de ces filières support de supporter près de 186 000 ETP, dont l'existence peut être reliée aux flux monétaires provenant des acteurs spécialisés de la filière Vins et eaux-de-vie de vin.

RÉPARTITION DES EMPLOIS GÉNÉRÉS PAR LES ACTEURS DE LA FILIÈRE SPÉCIALISÉE ET SOUTENUS PAR EFFETS D'ENTRAÎNEMENT DANS L'ÉCONOMIE FRANÇAISE (EN ETP)

ACTIVITÉS FILIÈRE SPÉCIALISÉE	EMPLOIS FILIÈRE SPÉCIALISÉE	EFFETS D'ENTRAÎNEMENT				TOTAL EFFETS D'ENTRAÎNEMENT	TOTAL
		EFFETS DIRECTS	EFFETS INDIRECTS	EFFETS INDUITS MASSE SALARIALE FOURNISSEURS	EFFETS INDUITS MASSE SALARIALE FILIÈRE SPÉCIALISÉE		
Viticulture	124 230	21 533	14 579	5 823	9 393	51 328	175 558
Courtiers en vins et eaux-de-vie	500	-	-	-	-	-	500
Négociants et commerce de gros	43 881	31 713	19 621	11 536	15 963	78 833	122 714
Distribution Grande distribution	13 424	4 373	2 708	1 615	3 358	12 055	25 479
Distribution Restauration traditionnelle	66 284	10 497	6 028	3 589	17 076	37 190	103 474
Distribution Cavistes	5 815	2 191	1 415	815	974	5 395	11 210
Distribution E-commerce	279	310	192	113	126	741	1 019
Total	254 412	70 618	44 543	23 492	46 890	185 542	439 954

Source : Données publiques,
calculs Deloitte Finance



3. CONCLUSION SUR LA CONTRIBUTION SOCIOÉCONOMIQUE

L'étude confirme ainsi l'ampleur de la contribution socioéconomique de la filière Vins & eaux-de-vie de vin, à la fois via ses acteurs spécialisés et les effets d'entraînement dont ils sont responsables, sous différentes dimensions. La filière contribue à la production française à hauteur de **92 milliards d'euros** dont 59 milliards pour la filière spécialisée et 33 milliards par effets d'entraînement, représentant une valeur ajoutée de **32 milliards d'euros, soit près d'1,4 % du PIB total de la France.**

L'activité de la filière permet également d'alimenter les comptes publics à hauteur de 6,4 milliards d'euros. Ces recettes incluent les recettes liées aux ventes de vin, via la TVA (2,9 milliards d'euros) ainsi que les taxes sur les entreprises (3,5 milliards d'euros) telles que la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE). Le calcul de ces recettes n'inclut pas une série de contributions également acquittées par la filière, telles que les charges patronales, les cotisations MSA, les taxes sur les transactions foncières viticoles, l'impôt sur les sociétés ni l'impôt sur le bénéfice.

Enfin la filière soutient près de **440 000 emplois (ETP)**, dans tout le territoire.

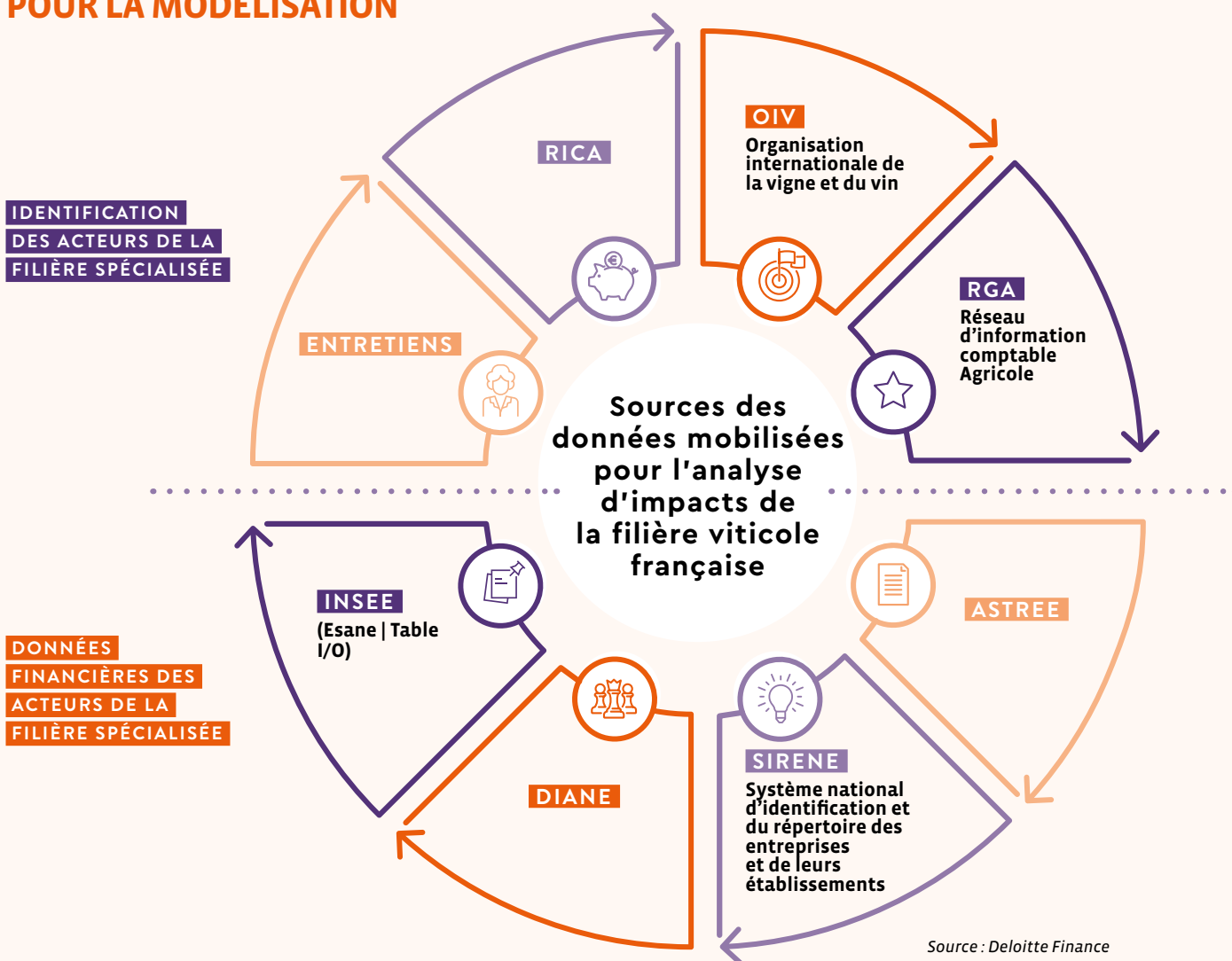
4. ANNEXES TECHNIQUES

Annexe 1 : Présentation de la méthodologie Input-Output

L'évaluation des effets d'entraînement des activités des acteurs de la filière spécialisée se fonde sur l'identification des effets générés par les flux injectés par les acteurs de la filière spécialisée dans l'économie, qui peuvent être divisés en trois catégories :

I. Des impacts directs correspondant aux consommations intermédiaires des acteurs spécialisés et à leur impact sur leurs fournisseurs. Ces flux ont été estimés par Deloitte Finance en croisant plusieurs sources (RICA, OIV, RGA, INSEE, Diane, Sirène, Astrée) grâce à des méthodes statistiques d'analyse de données. Ces estimations correspondent aux données d'entrée de nos modélisations.

SOURCES DE DONNÉES UTILISÉES POUR LA MODÉLISATION



II. Des impacts indirects sur les secteurs productifs qui résultent du fait que les fournisseurs et prestataires directs des acteurs de la filière spécialisée ont eux-mêmes d'autres fournisseurs et prestataires, qui eux-mêmes en ont d'autres, etc. Cette interdépendance sectorielle entre les différents secteurs de l'économie produisant des richesses au-delà de celles réalisées par les fournisseurs directs des acteurs de la filière spécialisée le long de la chaîne de valeur.

III. Des impacts induits ou impacts indirects des ménages dus aux dépenses de consommation par les ménages qui découlent de la masse salariale distribuée à la fois par les acteurs spécialisés et l'ensemble des fournisseurs directs et indirects (voir p.11).

La méthodologie Input-Output introduite par Leontief est capable d'estimer ces effets générés par les flux injectés par les acteurs de la filière spécialisée dans l'économie française. Le modèle permet d'évaluer la valeur additionnelle introduite par les différents acteurs de la filière spécialisée dans les autres secteurs de l'économie, au-delà de ceux représentés par les acteurs de la filière spécialisée.

Le modèle Input-Output est un puissant outil d'évaluation de la contribution économique d'une filière ou d'un secteur, ou d'un projet d'investissement sur les autres secteurs de l'économie. L'idée est de mesurer comment un secteur s'intègre dans l'économie, et comment les entreprises du secteur interagissent avec les entreprises des autres secteurs (relations B-to-B) ou avec les consommateurs (relation B-to-C) finaux (ou la demande finale en général).

Notre modélisation utilise les tables entrée-sortie de l'INSEE pour l'année 2017, avec 36 branches ou secteurs d'activités, détaillés ci-dessous.



LISTE DES 36 SECTEURS INSEE ÉTUDIÉS

CATÉGORIES INSEE

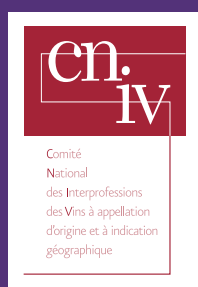
Activités de services administratifs et de soutien	Cokéfaction et raffinage	Hébergement et restauration
Activités financières et d'assurance	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	Hébergement médico-social
Activités immobilières	Construction	Industrie chimique
Activités informatiques et services d'information	Édition, audiovisuel et diffusion	Industrie pharmaceutique
Activités juridiques, comptables, de gestion, etc	Enseignement	Industries extractives
Activités pour la santé humaine	Fabrication d'équipements électriques	Métallurgie et fabrication de produits métallique
Administration publique et défense	Fabrication de denrées alimentaires, de boissons, etc.	Production et distribution d'eau ; assainissement, etc
Agriculture, sylviculture et pêche	Fabrication de machines et équipements n.c.a.	Production et distribution d'électricité, de gaz, etc.
Arts, spectacles et activités récréatives	Fabrication de matériels de transport	Recherche-développement scientifique
Autres activités de services	Fabrication de produits en caoutchouc, etc	Télécommunications
Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	Fabrication de produits informatiques	Transports et entreposage
Autres industries manufacturières	Fabrication de textiles, industries de l'habillement, etc	Travail du bois, industries du papier et imprimerie

Source : Table INSEE 2017

L'outil **D-impact** de Deloitte se fonde sur la méthodologie Input-Output, et est capable d'estimer la contribution économique des acteurs de la filière spécialisée en termes de production, valeur ajoutée, salaires, taxes et emplois.

Limites et portée de l'intervention

Deloitte déclare avoir agi dans le cadre de cette mission de façon indépendante et objective. Les opinions figurant dans ladite note sont le fruit de leur étude et de leur expérience et s'appuient exclusivement sur les conclusions déduites à partir de leur analyse. En toute bonne foi, Deloitte considère que les conclusions présentées dans cette note sont exactes, compte tenu de l'information mise à notre disposition.



VIN & SOCIÉTÉ

À propos du Comité National des Interprofessions des Vins à appellation d'origine et à indication géographique (CNIV)

Le Comité National des Interprofessions des Vins à appellation d'origine et à indication géographique (CNIV) est une association qui rassemble l'ensemble des Interprofessions françaises de Vins et d'Eaux-de-vie de Vin à Appellation d'Origine et Indication Géographique, soit 23 interprofessions régionales et une nationale. Couvrant plus de 95 % de la production nationale, les 23 Interprofessions viticoles françaises et d'eaux-de-vie de vin se sont réunies au sein du CNIV afin d'assurer le bon développement de la filière vitivinicole et leur représentation auprès des décideurs publics nationaux et communautaires.

Pour en savoir plus :
<https://www.intervin.fr/>

À propos de Vin & Société

Vin & Société est une structure unique en France. Elle représente l'ensemble de la filière vigne et vin, soit plus de 500 000 acteurs directs et indirects, et fédère les deux familles que sont la production et le négoce. 21 interprofessions régionales et 7 organisations nationales agissent au travers de notre association pour défendre la place du vin en France et transmettre ses valeurs. Au nom des 500 000 acteurs de la vigne et du vin, Vin & Société dialogue en permanence avec les pouvoirs publics et la société française. Leader d'opinion et porteuse de la dynamique de toute une filière, elle souhaite également être un laboratoire d'idées nouvelles pour le vin et la société de demain.

Pour en savoir plus :
<https://www.vinetsociete.fr/>



Contact presse :

Caroline WILZ
06 42 48 27 25

François-Xavier RAAK
06 78 46 76 81